

Communiqué de presse

Berne, le 17 mai 2022

Colloque «BUS 22» à Fribourg: l'UTP demande une aide au financement de la Confédération pour des bus propres

Le passage rapide des bus diesel à des véhicules équipés de motorisations respectueuses de l'environnement est une contribution centrale des transports publics suisses en vue d'atteindre les objectifs climatiques que s'est fixés le pays. La décarbonation des transports publics routiers est l'un des points forts du programme du colloque Bus de l'Union des transports publics. Les fabricants sont prêts. Ils ont exposé pas moins de vingt-cinq bus propres. L'avenir, c'est maintenant.

L'UTP organise tous les deux ans un colloque spécialisé sur les bus, regroupant une multitude de présentations d'intervenants et une exposition de bus, de composants et de prestations spécifiques aux transports publics routiers. Ce colloque s'est établi comme rencontre capitale de la branche. L'édition 2022, se tenant les 17 et 18 mai 2022 à Fribourg, met l'accent sur les entraînements respectueux de l'environnement.

Les transports publics font partie de la solution dans les discussions climatiques. Leurs bus doivent donc rapidement cesser d'émettre du CO₂. La mouture 2022 du colloque Bus a été baptisée «BUS 22: sans émissions, numérisé, efficace».

L'UTP veut au plus vite des transports publics routiers neutres en CO₂. La faïtière demande par conséquent que la Confédération octroie, pendant une période limitée, un montant forfaitaire par nouveau bus équipé d'une motorisation propre, dans le sens d'un financement de lancement. Seul ce soutien initial de l'État permet une transition rapide vers des bus plus écologiques.

Les constructeurs sont parés. Le colloque BUS 22 montre que l'industrie et les entreprises de transport sont prêtes à faire passer les transports publics routiers à des entraînements propres. Ils ont exposé pas moins de vingt-cinq de ces bus.

Renseignements

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35 | 079 613 77 01

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38 | porte-parole@utp.ch